

MISE AU CONCOURS
DE
TRAVAUX, DE FOURNITURES ET DE PLACES
ANNONCES ET INSERTIONS

TRAVAUX

Département de l'intérieur.
Direction des constructions.

Hangar à Frauenfeld.

Les travaux de *terrassement, maçonnerie, charpenterie, ferblanterie, couverture et serrurerie* pour un hangar à fourrage sur la place d'armes de Frauenfeld sont mis au concours.

Les plans, le cahier des charges et les formulaires de soumission sont déposés auprès de l'intendance de l'arsenal de Frauenfeld et au bureau de l'inspection fédérale des travaux, rue Clausius n° 37, à Zurich.

Les offres doivent parvenir à la direction soussignée *d'ici au 2 février 1916*, sous pli fermé, affranchi et portant la mention extérieure *Soumission pour hangar à Frauenfeld*.

Berne, le 21 janvier 1916.

Direction des constructions de la Confédération.

FOURNITURES

Département militaire.

Livraison de matériel de guerre.

La direction soussignée met au concours la livraison de 20.000 paniers à munition en jonc marque « *Peddig* » ou éventuellement en jonc marque « *Boondoot* », pour l'artillerie de campagne.

Les *fabricants suisses* qui désirent concourir sont priés de demander les formulaires et les prescriptions à la direction soussignée. Des modèles de ces paniers sont à la disposition des intéressés dans les ateliers fédéraux de construction à Thoune. Les offres des maisons qui ne fabriquent pas elles-mêmes ne peuvent être prises en considération.

Les délais des livraisons partielles sont fixés d'ici à *fin juin 1916*.

Les offres doivent nous être remises franco, cachetées et portant la suscription *Offre pour la livraison des paniers à munition*.

Thoune, le 19 janvier 1916. (2.).

Direction des ateliers fédéraux de construction.

PLACES

Les offres de service doivent se faire par écrit, franco, et être accompagnées de certificats de bonnes vie et mœurs; les postulants doivent indiquer distinctement leurs noms et prénoms, leur domicile et leur lieu d'origine, ainsi que l'année de leur naissance.

Lorsque le chiffre du traitement n'est pas indiqué, il sera fixé au moment de la nomination. Les autorités désignées pour recevoir les demandes d'emploi fourniront les renseignements nécessaires.

Branche de service S'adresser à	Place vacante	Traitement Fr.	Délai d'inscrip- tion	Conditions d'admission
Département politique. (Division du commerce, à Berne.)	Secrétaire de chancellerie.	4200 à 5800	31 janv. 1916 [2.]	Bonne culture générale; savoir les langues nationales.
La place est occupée provisoirement.				
Département de l'inté- rieur. (Service des eaux.)	Ingénieur.	—	5 fév. 1916 [3.]	Jeune homme énergi- que; instruction tech- nique supérieure et pratique en forces hy- drauliques.
Indiquer le traitement désiré et la date possible d'entrée en fonctions.				

Branche de service. S'adresser à:	Place vacante	Traitement Fr.	Délai d'inscription	Conditions d'admission
(Commissariat central des guerres.)	Intendant des casernes, à Bière.	3200 à 4300	31 janv. 1916 [2.]	Bonne instruction générale; savoir le français.
Le titulaire provisoire est considéré comme inscrit.				
Département des postes et des chemins de fer. (Service technique.)	Commis de II ^e classe.	2200 à 3800	29 janv. 1916 [2.]	Bonne instruction; pratique de la machine à écrire et des travaux de bureau; savoir le français, l'allemand et, si possible, l'italien. Les candidats de langue française auront la préférence.
Entrée en fonctions le plus tôt possible. On se réserve de faire subir un examen aux candidats.				
Chemins de fer fédéraux. (Direction du 1 ^{er} arrondissement, à Lausanne.)	Commis de IV ^e classe au bureau du chef de l'exploitation.	1600 à 2500	29 janv. 1916	Bonne écriture; aptitude pour la correspondance; connaissance du service des gares; savoir deux langues nationales au moins.
On se réserve de faire passer un examen aux candidats.				

Département des postes et des chemins de fer.

Administration des postes.

Chef de bureau à Coire. S'adresser, d'ici au 29 janvier 1916, à la direction des postes de Coire.

Administration des télégraphes.

1. Chef de service à St-Gall. S'adresser, d'ici au 5 février 1916, à la direction des télégraphes de St-Gall.
2. Télégraphiste et téléphoniste à Buchs (St-Gall). S'adresser, d'ici au 5 février 1916, à la direction des télégraphes de St-Gall.
3. Télégraphiste à Chiasso. S'adresser, d'ici au 5 février 1916, à la direction des télégraphes de Coire.

Electricien de II^e classe à l'office téléphonique de Lugano. S'adresser, d'ici au 29 janvier 1916, à la direction des télégraphes de Coire.

MISE AU CONCOURS DE TRAVAUX, DE FOURNITURES ET DE PLACES ANNONCES ET INSERTIONS

In	Bundesblatt
Dans	Feuille fédérale
In	Foglio federale
Jahr	1916
Année	
Anno	
Band	1
Volume	
Volume	
Heft	04
Cahier	
Numero	
Geschäftsnummer	---
Numéro d'affaire	
Numero dell'oggetto	
Datum	26.01.1916
Date	
Data	
Seite	78-80
Page	
Pagina	
Ref. No	10 080 873

Das Dokument wurde durch das Schweizerische Bundesarchiv digitalisiert.

Le document a été digitalisé par les Archives Fédérales Suisses.

Il documento è stato digitalizzato dell'Archivio federale svizzero.